Panneau de circulation “piste cyclable”

Référence.

“piste cyclable”	**2180136**

Descriptif.

Le panneau d’indication d’une voie conseillée et réservée aux cyclistes est, en France, un panneau de signalisation à fond bleu, bordé d’un listel blanc, portant en son centre un pictogramme de couleur blanche représentant une bicyclette. Il est codifié C113.

Caractéristiques.

- Matière : Aluminium avec couvre chant
- Dimensions: Ø 450 mm
- Classe I
- Coloris: rouge et blanc
- A fixer sur poteau à l’aide de brides

HandiNorme

L'accessibilité des ERP

Par Courrier
37 avenue Calmette
ZAC Ravennes les Francs
59910 BONDUES

Par Téléphone
03 66 72 41 50
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h

Par Fax
09 72 33 92 93
24h/24 7j/7

Par Internet
www.handinorme.com
mail : contact@handinorme.com